



Travail en hauteur, port du harnais

Durée : 1 jour (7 h)
• 1 jour
• 8 pers

Article R. 4323-106 du Code du Travail
Décret n° 2004-924 du 01/09/04

PROGRAMME

1- PARTIE THÉORIQUE

- Définition des travaux en hauteur
- Réglementation nationale et européenne
- Responsabilités civiles et pénales
- Calcul théorique d'une chute et statistiques
- Équipement de Protection individuelle et caractéristiques
- Mode opératoire de l'intervention

2- PARTIE PRATIQUE

- Présentation du matériel de sécurité
- Réglage des harnais de sécurité
- Noeuds et différentes utilisations
- Points fixes et points d'ancrage
- Sécurisation des échelles mobiles
- Exercices pratiques de progression et cheminement en hauteur
- Mise en situation sur le site spécifique de l'entreprise

Objectifs

- Connaître les règles générales de sécurité lors des travaux en hauteur
- Connaître les différentes techniques de progression et de cheminement en hauteur
- Maîtriser l'utilisation des Équipements de Protection Individuelle
- Acquérir les différentes techniques de vérification et d'entretien de son matériel

Public concerné

Toutes personnes exposées à des travaux en hauteur (> 3 m) et utilisant des harnais de sécurité

Pédagogie et moyens

Vidéo projecteur
Discussions
Manuel pédagogique
Études de cas
Équipement réel de travail

Pré-requis

Aptitude médicale du stagiaire à effectuer des travaux en hauteur

Documents fournis

Attestation de stage

